

## Le DOSSIER

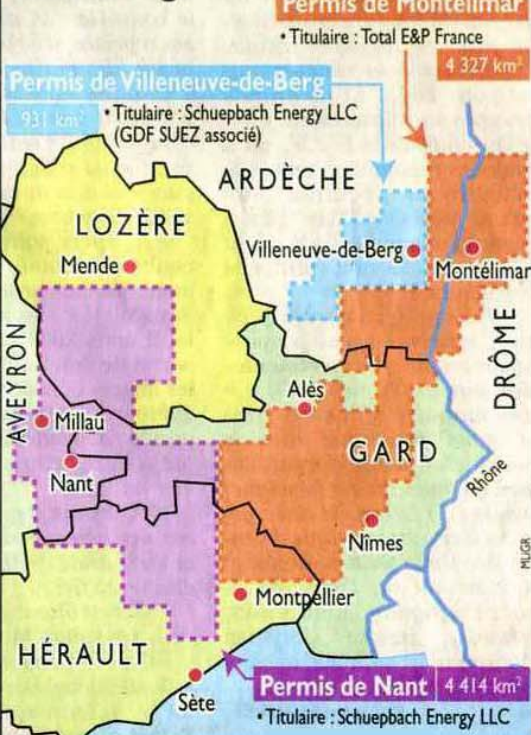
# Énergie alternative Gaz de schiste : la nouvelle bataille du Larzac

### RAPPEL

→ "Gardarem lo Larzac". Il y a près de quarante ans, ce slogan accompagna le combat non violent des paysans du plateau sud-aveyronnais contre l'extension d'un camp militaire. Au terme de plus de dix années de manifestations et avec l'arrivée de Mitterrand au pouvoir, ils remportèrent leur lutte. Aujourd'hui, c'est une autre bataille qui pourrait être menée sur le cause. En effet, écologistes et agriculteurs (souvent les mêmes...) sont en alerte. Récemment, la compagnie pétrolière américaine Schuepbach a obtenu la permission de creuser la roche du Larzac pour y capter le gaz de schiste, ressource alternative aux énergies conventionnelles. Entretien avec José Bové, figure de proue



### Recherche d'hydrocarbures : trois zones d'exploration dans la région



### LE CHIFFRE

**10 000**  
C'est, en km<sup>2</sup>, entre Montélimar et Montpellier, la surface sur laquelle les groupes Total, GDF-Suez et Schuepbach Energy ont obtenu des permis d'exploration en avril et mai 2010

### REPÈRES

#### Qu'est-ce que c'est ?

C'est un gaz non conventionnel emprisonné dans le schiste bitumineux, appelé aussi "schiste carbon", dans ces marnes calcaires d'où la difficulté à aller le chercher.

#### A quoi ça sert ?

Le gaz de schiste est au gaz naturel ce que le sable bitumineux est au pétrole. Aux États-Unis, le gaz de schiste pourrait constituer la moitié de la production américaine de gaz naturel d'ici 2020. Il peut être utilisé dans les cuisinières, dans les chaudières pour le chauffage ou encore pour faire fonctionner les chauffe-eau.

#### Emission de CO2

Une étude de chercheurs de l'Université de Cornell (New York) montre que les forages nécessaires à l'exploitation du gaz de schiste produisent des émissions de CO2 plus importantes que l'exploitation pétrolière conventionnelle : 33 g équivalents CO2 contre 20,3 g pour le diesel ou l'essence pour la même quantité d'énergie produite.

#### Mobilisation

Devant la possible exploitation du gaz de schiste sur un territoire qui s'étend sur 4 400 km<sup>2</sup> de Saint-Geniez-d'Olt à l'Aigoual et s'étire vers Camarès et jusqu'aux confins du Pays vignanais, la mobilisation se met en place. Le 20 décembre a eu lieu, à Saint-Jean-de-Bruel, sur le Larzac, la première grande réunion. Il y a, entre autres, été question de la création d'un comité de vigilance et du jumelage de communes du cause avec des villes américaines et canadiennes touchées par la contamination des nappes phréatiques. Une conférence est programmée à Montpellier le 11 février à 20 h au Corum (salon du Belvédère).

### Pourquoi, alors que les permis d'exploration que vous dénoncez datent de mars et d'avril dernier, réagissez-vous seulement maintenant ?

On a voulu comprendre, aller au bout de la réflexion, écologique, environnementale, politique. Et on s'aperçoit que ces permis délivrés sans aucune concertation ne profitent qu'aux compagnies pétrolières. Même si au final elles n'exploitaient pas, le simple fait d'avoir obtenu ces permis a fait monter leurs actions !

### Mais la France, comme d'autres pays qui ont une lourde note énergétique, a besoin de trouver d'autres réponses en matière d'énergie...

Cela, nous pouvons l'entendre. Mais il faut poser un vrai débat qui engage les 20, 30 ou 40 prochaines années. Et pas procéder en catimini sur du

très court terme comme cela vient d'être fait. Les permis ont été accordés par Borloo sans débat. Les élus des territoires concernés, de tous bords, n'ont pas été consultés. Pour moi, c'est l'enterrement en grande pompe du Grenelle de l'environnement...

### Aux États-Unis et au Canada, il y a 10 ans que l'exploitation de gaz de schiste fonctionne. Pourquoi est-ce que ça ne marcherait pas ici ?

Aux États-Unis, ils ont commencé par des forages dans le désert. Maintenant qu'ils se rapprochent des villes, ça gronde. La commune de Pittsburgh, en Pennsylvanie, vient d'ailleurs de prendre un arrêté anti-gaz de schiste. Dans la vallée du Saint-Laurent, au Québec, les problèmes liés à la pollution des nappes phréatiques sont considérables (lire ci-dessous).

### Quels sont les risques écologiques ?

Schématiquement, dans le cas de gaz conventionnels, on creuse verticalement jusqu'à atteindre le gisement et ensuite on pompe. C'est assez simple. Pour le gaz de schiste, très diffus dans la roche, on

pour faire éclater le schiste. Ce qui peut avoir d'énormes conséquences pour les milieux aquatiques, la chaîne alimentaire et la santé humaine. De plus, par ce procédé, on ne récupère qu'une faible partie du gaz, que certains chiffres à 20 %.

large pour la circulation incessante des camions.

### Comment s'organise la résistance ici, sur le plateau ?

Une prise de conscience a lieu. La mobilisation est en marche. Schuepbach energy a eu tort de choisir le Larzac. Ils étudient encore sur plan, mais s'ils venaient, je pense qu'ils seraient "reçus". La lutte, ici, on connaît.

Au niveau national, une pétition circule et les médias s'emparent du sujet. Sur les territoires concernés, les réunions d'information se multiplient. A Sainte-Eulalie-de-Cernon, une délibération du conseil municipal pointe les incompatibilités d'exploration avec la vie sur le plateau et demande un moratoire. Il est indispensable. Tout doit être mis à plat et une concertation très large doit être réalisée. Chacun doit se réapproprié le débat. ●

« Pour moi, c'est l'enterrement en grande pompe du Grenelle de l'environnement... »



procède par hydrofracturation. Il faut creuser verticalement entre 2 000 et 4 000 mètres sous terre puis horizontalement lorsque que l'on atteint la roche. Sous très forte pression, de gigantesques quantités d'eau et des produits chimiques sont envoyés

### Vous évoquez également des nuisances environnementales...

Il faut un puits tous les 200 mètres. Et en admettant que le gaz soit extrait, des infrastructures colossales sont nécessaires pour le transporter, en particulier des routes d'une quinzaine de mètres de

## La France un jour autonome ?

Le gaz de schiste est une ressource dont on se préoccupe depuis peu en France. Pour l'heure, aucune étude n'a permis de déterminer l'état des ressources dans le sous-sol français. Cependant, du fait de la très forte présence d'argile dans la région, certains scientifiques pensent que le sous-sol d'une zone située entre Montélimar et Montpellier regorge de gaz de schiste. On évoque ici le chiffre astronomique de 2 000 milliards de m<sup>3</sup>.

Aujourd'hui, cette ressource n'est pas la seule à être explorée dans l'Hexagone. En Lorraine, Paca, Aquitaine, Ile-de-France et Champagne-Ardenne, on fore à tout va. En région parisienne, par exemple, de nombreux puits

de pétrole sont déjà en exploitation, dont près de 200 en Seine-et-Marne ! Entre Narbonne et Béziers, sur 2 348 km<sup>2</sup>, la société Lundin Petroleum a été autorisée en octobre 2009 à effectuer des recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux. Pour l'instant, la société est toujours en phase d'étude.

De là à imaginer à terme un pays autonome, il y a un pas de géant que certains franchissent pourtant. Ainsi Charles Lamiroux, responsable de l'exploration pétrolière au ministère de l'Environnement, qui vient de déclarer dans *Aujourd'hui en France* que l'exploitation d'huile et de gaz de schiste « permettra d'assurer la sécurité énergétique de la France ». Optimiste, il par-

le même de créations d'emplois et de rééquilibrage de la balance commerciale.

Une thèse réfutée par Philippe Copinschi, auteur du livre *Le pétrole, quel avenir ? Analyse géopolitique et économique* (éd. De Boeck, 124 pages, 12 €). Il explique, toujours dans *Aujourd'hui en France*, qu'il ne croit pas trop à « ces projets très polluants qui suscitent l'opposition des populations locales ».

Entre ces deux analyses, il est un fait : en France, on est seulement aux projets d'exploration, une démarche industrielle qui durera des années avant de livrer des conclusions exploitables. D'ici là, de l'eau, qu'on espère claire, aura coulé sous les ponts... ●



**L'eau du Québec**  
La coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau - Eau Secours ! - demande au gouvernement du Québec à quoi sert la loi de l'eau qui devait protéger la ressource et le patrimoine des Québécois. D'après ce collectif, la loi des mines permet aux compagnies de puiser, prélever et utiliser des centaines de milliers de litres d'eau à chaque fracturation, de polluer cette eau avec des produits dont la liste est gardée secrète, de remettre cette eau souillée à l'égout municipal ou de l'entreposer dans des bassins pas vraiment étanches qui peuvent contaminer les eaux de surface. Dans la vallée du Saint-Laurent, 25 des 31 puits récemment inspectés (sur des milliers existants) par le ministère de l'Environnement présentent des fuites !